

Motion concernant le comité de
pilotage et le comité de
programmation de la salle du CAP

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 14 mars 2017

Délibération 2017/03/CFVU-17

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les membres de la CFVU adoptent la motion suivante :
« La CFVU réclame une réunion rapide des deux comités de programmation et de pilotage
de la salle du CAP »



Toulouse le 24 mars 2017
Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0